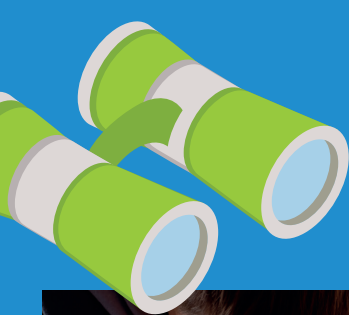




Zoom sur...



i CULTURE LA RÉUSSITE DU 3^{ÈME} FESTIVAL « OH ! »

« Oooh ! ». Une bouche qui s'arrondit et des yeux qui s'écarquillent, entre étonnement et admiration. Le Festival « Oh ! », dédié aux enfants de 0 à 6 ans, a tenu toutes ses promesses, à la fin du mois d'octobre, de Manosque à Vinon-sur-Verdon en passant par Entrevennes et Riez. Entièrement gratuites, les très nombreuses animations ont toutes fait le plein de petits spectateurs avides d'émerveillement. Depuis sa création il y a trois ans, le festival culturel des tout-petits ne cesse de confirmer son succès avec une programmation culturelle dédiée au plus grand nombre, sur l'ensemble du territoire de DLVAgglo, pour un investissement annuel de 15 000 euros (TTC).



i MOBILITÉ DLVAGGLO ADOUCIT VOTRE MOBILITÉ QUOTIDIENNE

Depuis le 1^{er} septembre, l'application de co-voiturage Karos permet de se déplacer à moindre frais sur le territoire de DLVAgglo. La collectivité prend en effet en charge une partie des trajets qui, jusqu'à 20 kilomètres ne coûtent que 50 centimes au passager. Sachant que, pour la même distance, le conducteur empoche 2 euros (sans compter la prime nationale, pouvant aller jusqu'à 100 euros). Disponible gratuitement sur tous les smartphones, Karos participe ainsi pleinement aux ambitions de DLVAgglo en matière de développement des mobilités douces ; la collectivité a d'ailleurs investi 21 600 euros (TTC) pour cette solution.



i EMPLOI SUCCÈS DE CITY BOOSTER : PARCE QU'ENTREPRENDRE EST UN SPORT !

Parcours, efforts, victoires, esprit d'équipe, motivation... Au-delà d'un champ lexical commun, le monde du sport et celui de l'entreprise partagent de nombreuses valeurs. Fort de ce constat, DLVAgglo a créé un événement dédié, intitulé « City Booster » (en partenariat avec Proman, La pizza de Manosque, Initiative Alpes Provence et France Travail). Des animations sportives, un accompagnement à la création d'entreprise et un espace emploi étaient au programme de la première édition, qui a attiré plus d'une centaine de jeunes, le 6 novembre dernier, sur le city-stade Saint-Lazare à Manosque.

Retrouvez tous les rendez-vous éco sur le site dlva.fr



i DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU PLUS PRÈS DES PRÉOCCUPATIONS DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Problématiques liées à la formation ou au recrutement, disponibilités foncières ou marchés publics... Les entreprises de DLVAgglo entretiennent des relations étroites, et de plus en plus régulières, avec notre collectivité. Ces liens et ces échanges sont au cœur des visites effectuées par Camille Galtier, Président de DLVAgglo, toutes les deux semaines, dans les zones d'activités du territoire. L'occasion de présenter les services mis en place par la collectivité pour accompagner le développement économique local. C'est notamment le cas du schéma de développement économique 2024-2030, qui fera l'objet d'un gros plan dans un prochain numéro de l'AggloInfos.



Numéro spécial : Centre aqualudique



Allemagne-en-Provence
Brunet
Corbières-en-Provence
Entrevennes
Esparron-de-Verdon
Gréoux-les-Bains
La Brillanne
Le Castellet
Manosque
Montagnac - Montpezat
Montfuron
Oraison
Pierrevert
Puimichel
Puimoisson
Quinson
Riez
Roumoules
Saint-Laurent-du-Verdon
Saint-Martin-de-Brômes
Sainte-Tulle
Valensole
Villeneuve
Vinon-sur-Verdon
Volx

L'édito

Au programme de ce troisième AggloInfos, un gros plan sur un équipement flambant neuf, livré au printemps : le centre aqualudique Bernard Jeanmet-Péralta. Un équipement qui, bien que situé à Manosque, a vocation à rayonner à l'échelle des 25 communes de notre communauté d'agglomération, voire au-delà.

Aujourd'hui, huit mois seulement après sa mise en service, nous constatons que le centre répond à ses missions principales. Je veux tout d'abord parler de l'offre de nage libre avec un double aspect, « loisirs » et « santé publique ». Le caractère sportif de l'équipement, avec son bassin homologué, est également au rendez-vous. Tout comme l'offre bien-être avec une activité commerciale globale qui n'existait pas jusque-là. Tout cela, et je tiens à insister sur ce point, en respectant le pouvoir d'achat des habitants du territoire puisqu'aucune augmentation d'impôts n'a accompagné la construction et la mise en service du centre.

Enfin, comme vous pourrez le lire dans notre dossier, l'accueil des scolaires et le « savoir nager » est au cœur des missions du centre. Je suis heureux de voir que près de 60% de nos communes ont permis à leurs écoliers d'en profiter dès la première année d'exploitation. Je souhaite que l'on s'approche rapidement des 100% : il en va de notre responsabilité d'élus.

Camille GALTIER

Président de la Communauté d'Agglomération
Durance Luberon Verdon et Maire de Manosque



Durance Luberon Verdon Agglomération
Hôtel d'Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
04100 Manosque

communication@dlva.fr

DLVA.fr
04 92 70 34 00

Suivez-nous sur



NUMÉRO 22 | DÉCEMBRE 2024
MAGAZINE TRIMESTRIEL

agglo infos

Le Centre aqualudique en chiffres...



156 classes de DLVAgglo vont avoir accès au centre aqualudique au cours de l'année scolaire 2024/2025. Outre les élèves de Manosque (104 classes), les enfants des écoles de Pierrevert, Villeneuve, Riez, Puimoisson, Roumoules, Saint-Martin-de-Brômes, Montfuron, La Brillanne, Valensole, Gréoux-les-Bains, Vinon-sur-Verdon, Volx et Corbières-en-Provence vont venir apprendre à nager.

32 degrés C'est la température à laquelle monte l'eau du bassin polyvalent tous les samedis matin. Pour en bénéficier, c'est très simple il suffit d'avoir entre 6 et ... 18 mois ! Depuis la fin du mois de septembre, une activité « bébé-nageurs » est en effet proposée, une fois par semaine, avec un bassin uniquement dédié aux tout-petits.

5 bébés pierreverdants viennent patauger, une fois par mois, dans l'un des espaces dédiés aux plus jeunes. La crèche de Pierrevert est en effet pionnière en la matière, au niveau départemental, et bénéficie du minibus communal pour transporter ses « bouts de chou ». Une initiative qui ne va sans doute pas tarder à être dupliquée...

80 000 entrées ont été enregistrées sur les six premiers mois d'exploitation du centre aqualudique. Depuis l'ouverture, 1200 personnes ont également souscrit à l'un des deux abonnements proposés : « classic » pour un accès illimité à l'espace aquatique (22 euros par mois) ou « liberté » pour un accès illimité aux espaces aquatiques et bien-être (39 euros par mois).

LANCEMENT RÉUSSI POUR LE CENTRE AQUALUDIQUE

Enchaîner les longueurs dès 7 heures du matin, se détendre, s'éclabousser, plonger, se dépasser, apprendre à nager... ou tout simplement profiter ! Car le centre aqualudique Bernard Jeanmet-Péralta permet tout cela. Outre ses nombreux espaces aquatiques ou dédiés au bien-être, l'un des gros atouts du centre est de proposer une gestion optimale de la cohabitation des espaces et, donc, des utilisateurs. « Si nous avons vocation à accueillir tous les publics, nous nous devons de rendre parfaitement lisible et accessible les créneaux que nous proposons », détaille Vincent Giraud, directeur régional de Récréa, société à laquelle DLVAgglo a délégué la gestion du centre. En semaine, ce n'est pas parce que les scolaires arrivent (lire ci-contre), que la piscine est fermée au public. Le nombre de bassins et de propositions est suffisant pour que chacun puisse trouver son bonheur.

Tout est question de mode d'emploi dans ce centre qui, de l'avis même du délégataire, était très attendu. Au point que, les premières semaines, certains voulaient tout consommer, tout le temps... ce qui n'est pas possible. En revanche, peu de personnes savent encore que l'on peut nager jusqu'à plus de 21 heures dans un bassin nordique (donc extérieur) où les deux lignes d'eau, de 25 mètres, sont chauffées à 28 degrés. Et il est encore fréquent d'entendre certains nageurs s'étonner d'avoir accès à l'ensemble des équipements de l'espace aquatique : bassin sportif, bassins ludiques intérieur et extérieur, pataugeoire...

« Nous sommes encore dans une phase où chacun doit s'approprier l'équipement », continue Vincent Giraud qui constate un glissement du nombre d'entrées (légèrement en-dessous des objectifs) vers les abonnements, que personne n'attendait aussi haut (lire ci-contre, « En chiffres »). « Malgré de petites problématiques techniques, qui sont toutes en cours de résolution, le lancement est donc réussi ». Récréa, qui administre plus de 110 établissements en France, sait gérer ce genre de situations.

Le délégataire est d'ailleurs déjà tourné vers l'avenir avec des objectifs liés à l'été 2025 qui devra être « meilleur que le précédent » avec, notamment, une offre intégrant de la petite restauration pour le déjeuner et le goûter. Le souhait d'aller vers le loisir et le tourisme se lit également dans une volonté de rapprochement avec l'Office de tourisme du Pays de Manosque, afin de tisser des liens vers l'ensemble des acteurs du thermalisme et du bien-être. Sachant que la modernité et la polyvalence de l'outil permet d'aller du tourisme d'affaires, avec un développement de l'activité de séminaires, jusqu'à l'accueil de scolaires. « Nous nous devons d'avoir un rôle moteur sur le programme pédagogique, afin que la partie enseignement prenne une nouvelle dimension, à l'échelle du territoire, voire au-delà... ».



Plus de la moitié des écoles de DLVAgglo se jettent à l'eau

On tremblote, on crie, on hésite... Mais finalement, tout le monde se lance, de la maternelle au CM2 ! Et c'est bien là l'essentiel : ne plus avoir peur de l'eau, pouvoir rejoindre le bord du bassin et, à terme, savoir nager. Une obligation gouvernementale qui vient de faire un grand pas en avant sur le territoire de DLVAgglo, grâce l'ouverture, en mars dernier, du centre aqualudique Bernard Jeanmet-Péralta. Un équipement moderne où les écoliers sont accueillis dans des conditions idéales. À commencer par l'entrée dédiée, distincte de l'accès grand public : elle permet aux bus de s'approcher au plus près du bâtiment afin que les enfants n'aient plus que quelques mètres à faire avant de se mettre au chaud.

Là, le rituel est déjà connu de tous : une salle où l'on quitte les chaussures, une autre où l'on se change et, hop, le bassin est déjà là. Les maîtres-nageurs aussi ! Si DLVAgglo prend en charge le coût de la séance pour chaque classe (une séance dure 40 minutes dans l'eau), c'est le délégataire, Récréa, qui assure la surveillance et l'encadrement pédagogique pour les écoles des communes membres de l'Agglo autres que celles de Manosque. À noter que pour Manosque, DLVAgglo prend en charge le coût de la surveillance des séances, la Ville mettant à disposition son équipe d'encadrement pédagogique sportive.

Dès l'ouverture au public du centre aqualudique, les écoles et certains collèges de Manosque ont pu accéder au bassin sportif du nouvel équipement. Depuis la rentrée de septembre 2024, les écoles maternelles et primaires des autres communes de l'agglomération s'ajoutent au planning des scolaires avec des créneaux réservés les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9 à 11h et de 14 à 16h. Sachant que ce sont les communes qui prennent en charge le coût du transport scolaire. « C'est ce qui explique qu'aujourd'hui, l'ensemble des communes de DLVAgglo n'envoient pas encore leurs écoliers à la piscine », explique Hélène Segond, conseillère pédagogique de la circonscription de Manosque.

La rentrée 2026 devrait cependant voir le nombre d'écoliers encore augmenter dans le grand bassin, avec des budgets désormais anticipés. D'autant que, parallèlement, Récréa facilite cette question du déplacement en proposant de regrouper toutes les séances sur une seule semaine. Les écoles de Montfuron et Riez ont d'ailleurs déjà testé cette formule qui permet aux enfants de nager deux fois par jour. Quand ils ne sont pas dans l'eau, ils ont accès à une grande pièce aménagée en salle de classe : ils peuvent à la fois travailler et manger, avant de se jeter à nouveau à l'eau.



“ Une nouvelle compétence pour l'Agglomération où notre objectif est de garantir l'intérêt collectif en travaillant en étroite collaboration avec le délégataire, les associations et les maires des communes. ”

Vincent Allevard,
Premier Vice-Président de DLVAgglo,
délégué à l'Environnement, aux Relations institutionnelles
et au Centre aqualudique



Espace aquatique : bassin sportif de 25m ▲



Espace bien-être ▲

AggloInfos - Le magazine de votre territoire
Directeur de la publication : Camille GALTIER
Conception, coordination, rédaction et mise en page : DLVAgglo
Imprimé en France | Numéro imprimé à 25 000 exemplaires
Dépôt légal 4^e trimestre 2024